



L'ÂME D'UN VILLAGE

Page 3

Heureuse Saint-Valentin!



VUES DANS LA TÊTE DE

**FRANCIS
LECLERC**

FESTIVAL DU FILM DE RIVIÈRE-DU-LOUP

8 AU 11
FÉVRIER
2018

Page 5

299

Vol. 44, No 1 - Février 2018

JOURNAL **Epik** *Cacouna*

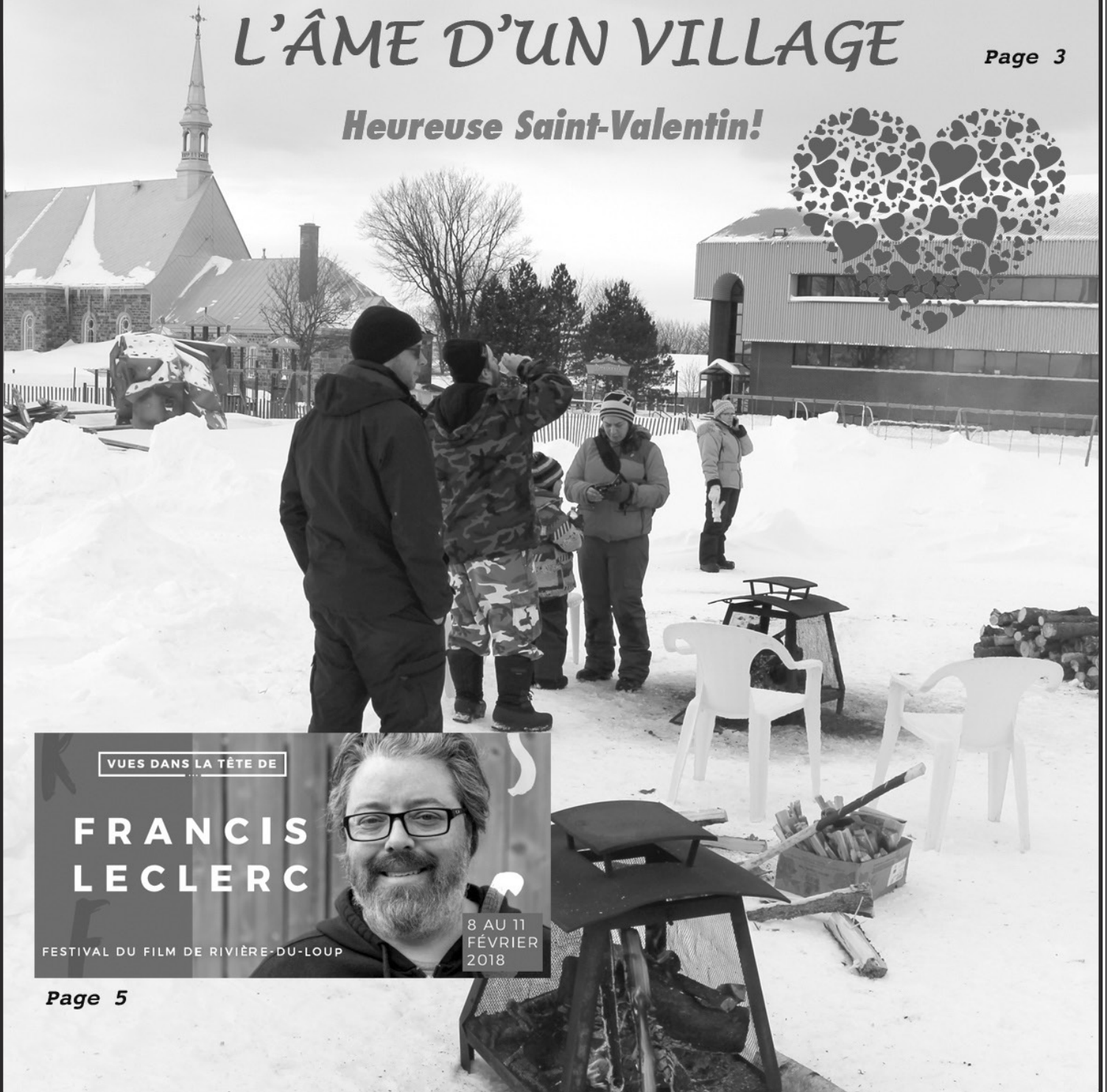
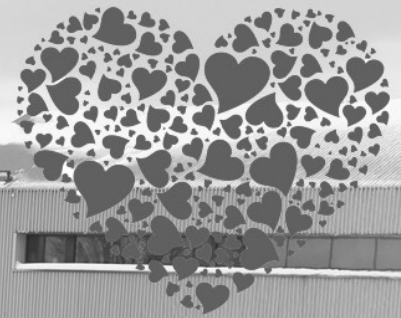
KAGWANAK

ACTUALITÉS

L'ÂME D'UN VILLAGE

Page 3

Heureuse Saint-Valentin!



VUES DANS LA TÊTE DE

**FRANCIS
LECLERC**

FESTIVAL DU FILM DE RIVIÈRE-DU-LOUP

8 AU 11
FÉVRIER
2018

Page 5

sommaire

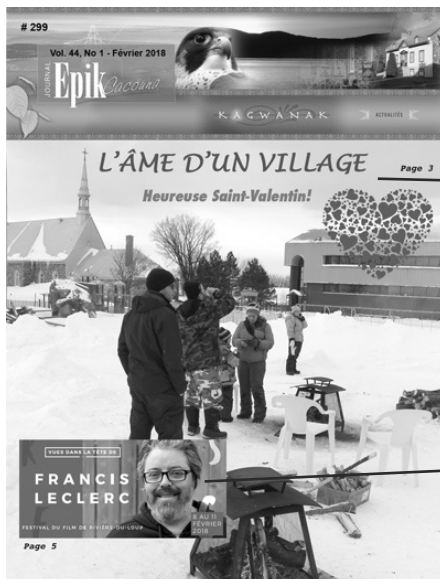
Vol. 44, no 1 - Février 2018

- 2 sommaire / campagne membership
- 3 édito
- 4 fabrique / fermières / loisirs
- 5 festival dans la tête de...
- 6 rumeur du loup /caisse desjardins
- 7 chronique d'un oiseau migrateur
- 8 chronik métisse / langue magique
- 9 municipal
- 11 inspecteur en bâtiments
- 12 communiqués
- 13 communiqués / conférence biblio
- 14 page santé
- 15 babillard / biblio
- 16 sur le chemin de l'école

+ (distribution locale)
notre cahier des services



à la une



L'ÂME D'UN VILLAGE
Page 3

DANS LA TÊTE DE FRANCIS LECLERC
Page 5

NOTRE COUVERTURE

* Fond: rassemblement près du feu, à l'occasion du Carnaval 2018, près de la patinoire.
** C'est dans la tête du réalisateur Francis Leclerc (fils de Félix) que nous sommes conviés à l'occasion de la 6^e édition du festival de film «Vues dans la tête de»

Crédits photos:

*Fond

**Francis Leclerc (tiré de La Rumeur du Loup)

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#300 - AVR 5 / 12

#301 - JUIN 7 / 14

#302 - SEP 6 / 13

#303 - OCT 18 / 25

#304 - DEC 6 / 13

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- **TIRAGE**: 1025 exemplaires, 6 fois / an

- **DISTRIBUTION**:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez **Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:

Yvan Roy, prés.coord.; Marielle Perron, v.prés.; Christine Belliveau sec.

- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada.

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est
membre de



100 JOURS DE CAMPAGNE MEMBERSHIP DU 9 FÉVRIER AU 19 MAI 2018

**CAMPAGNE
MEMBERSHIP
JOURNAL EPIK
UTILISEZ CETTE BOÎTE
AU MARCHÉ
DESBIENS & FILS**



Le journal EPIK reçoit, pour l'année 2017-2018, une aide au fonctionnement de 10 391 \$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



1978**ÉDITO** *L'âme d'un village***2018**Y
V
A
N
R
O
Y

Par curiosité, il y a quelques jours, je me suis mis à reculer dans le passé, par décennie, en consultant les anciens numéros de Notre Journal local: 2008, 1998, 1988, 1978...

Janvier 1978. En UNE: **16, 17, 18, 19 février, 5^e Carnaval de Kakouna (!!!)** 4 jours d'activités, 15 activités différentes, 12 responsables différents, dont 7 organismes locaux. Et il y avait foule à toutes les activités... C'était comme ça dans les années '70. Ceux qui y étaient peuvent encore témoigner de l'ambiance incroyable qu'on y trouvait. On se sentait les coudes, **le village était ANIMÉ: c'était l'ÂME de l'époque.**

Est-ce dire que le village n'a plus d'âme? Je ne crois pas. *Autre temps, autres mœurs.* Demandez à tous les responsables d'organismes comment c'est devenu difficile, aujourd'hui, simplement de combler les postes d'administrateurs! Tout le monde est occupé à des tâches ou obligations plus individuelles ou familiales. La population se renouvelle, on ne se reconnaît plus entre Cacounois. Le concitoyen devient un étranger, pour ne pas dire un «étrange»... Les occasions et lieux de rencontres et de partages se faisant rares, l'esprit de village trouve difficilement sa place.

L'âme d'un village c'est la somme des ressentis de chacun de ses habitants. Si on laisse s'installer indifférence, préjugés, apathie, rancunes, c'est autant de couches de grisaille qui s'accumulent... Mais si on y met chacun un peu d'ouverture, d'initiative, d'empathie, d'accueil, c'est autant de lumière qui s'ajoute...

Au final, si la lumière est plus forte que la grisaille, l'ÂME du village brillera d'autant...

Mon souhait pour la Saint-Valentin:

Mettons un peu plus de présence et de sourire dans nos bonjours quotidiens, y compris à notre reflet du matin dans le miroir...

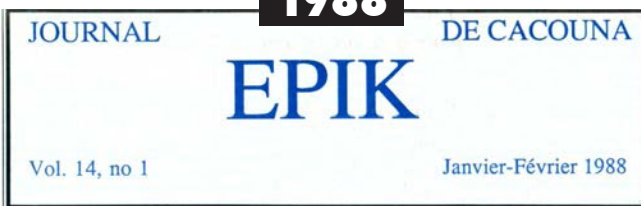
Évitons les jugements et critiques faciles, à l'égard des autres, mais aussi, intérieurement, à l'égard de nous-mêmes.

S'aimer c'est aimer le meilleur de soi, tout le contraire de l'égoïsme. Et c'est un prérequis pour être capable d'aimer les autres et de croire au meilleur d'eux-mêmes.

L'EPIK Notre Journal se veut, depuis plus de quatre décennies, un lieu de rencontre, de partage, de brassage d'idées, d'expériences, pour créer un terrain fertile aux initiatives, pour SE CRÉER un milieu où il fait bon vivre, pour se donner UNE ÂME DE VILLAGE.

Dans ce contexte, la **Campagne de membership** (annoncée au bas de la page 2) est moins une campagne de financement qu'un **geste d'appartenance** à un milieu à qui on veut donner une âme qui nous ressemble, qui nous rassemble. Le dépôt de votre nom et d'un don symbolique (5\$) dans la boîte au *Marché Desbiens* est important pour démontrer l'appui des citoyens dans nos demandes annuelles de subvention de fonctionnement, mais aussi pour vous sentir un peu plus enraciné dans un milieu où il fait bon vivre.

Merci de poser le geste!

1988**1998****ÉDITO...** *L'EPIK, pour qu'il fasse bon vivre à Cacouna...***Cacouna, c'est la mer,**

l'air salin,
les marées,
le port et ses navires
qui viennent de partout...,
les promenades sur la plage.

Cacouna, c'est la terre,

ses grands champs nord-sud,
ses morceaux de forêt
avec ses petits habitants
et ses sentiers...

Cacouna, c'est la vie de ses gens,

enracinés et nouveaux arrivés,
aînés et nouveaux-nés,
actifs et penseurs,
et tous Cacounois.

Et l'EPIK existe et subsiste
pour mieux faire connaître ce milieu, dans toutes ses dimensions,

pour permettre aux Cacounois de se connaître, de se parler, de s'apprécier,

pour permettre à Cacouna de croître, pas de devenir un gros village, ou même une ville, ni de s'enrichir, mais d'être un milieu en harmonie, où il fait bon vivre.

N'hésitez donc pas, on est là pour se parler.

Brassez vos souvenirs, exprimez vos espoirs, vos attentes, vos déceptions aussi; partagez vos trouvailles, laissez glisser la plume: *il y a un p'tit coin pour chacun dans VOTRE journal.*

edito

par yvan roy

Pour «devenir» un village...

1998. L'EPIK en est à sa 24^e année d'existence et, depuis ses débuts, fonctionne bénévolement, vivant principalement de ses revenus publicitaires.

...

En nous informant sur les services disponibles de notre territoire, en nous faisant découvrir notre petite histoire et notre riche passé, en nous dévoilant les réalisations présentes de nos organismes locaux et municipaux, en nous ouvrant sur les projets des uns et des autres, en donnant à chacun l'espace et l'occasion de s'exprimer sur tout sujet public, l'EPIK désire faire de Cacouna un vrai village, c'est-à-dire un lieu de solidarité, un lieu de partage, un lieu où le développement va de pair avec la qualité de vie.

Salut! Yvan Roy

Conseil de FABRIQUE

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE DE FABRIQUE 2018

M. Jeannot Lebel, Mme Yvonnique Lévesque (vice-présidente), Mme Andrée Mignault (présidente), M. Gilles Ouellet, Mme Lynda Ouellet, Mme Ginette Plourde.

Remerciements à M. Armand Dubé, Mme Claudette Ladrie, Mme Claudette Larochelle et M. Régent Simard pour tout le travail bénévole accompli durant leurs mandats.

CAPITATION

L'avenir de notre église dépend de vous tous, paroissiens de Cacouna. Votre participation financière aidera le Conseil de Fabrique à poursuivre sa mission d'offrir des services de qualité et de répondre aux besoins de notre église.

REÇUS D'IMPÔT

Les personnes qui ont inclus une enveloppe de retour affranchie, vous l'avez reçue par la poste. Les autres qui en désirent, venez le chercher au bureau aux heures d'ouverture.

Andrée Mignault, présidente

Cercle des FERMIÈRES

MARCHÉ DE NOËL

Nous tenons à remercier la population pour sa participation en grand nombre au *Marché de Noël*.

FRIPERIE ET BAZAR

Nous aurons une friperie et bazar le 7 avril 2018 à la salle paroissiale de 9h à 16h.
Bienvenue à tous.

CARTOUCHES D'ENCRE ET VIEUX CELLULAIRES

À noter que nous ramassons les cartouches d'encre et les vieux cellulaires pour MIRA.

RENCONTRES ET LUNDIS TRICOT

Nos rencontres ont toujours lieu le 2^e mardi du mois et les lundis tricot en pm se poursuivent à l'atelier du cercle.

Diane Morin responsable

Loisirs KAKOU

CARNAVAL 2018

Le Carnaval 2018 a connu une bonne fréquentation, malgré les aménagements réduits des installations de loisirs.

Belle participation au 5 à 7 Pizza et Dîner spaghetti. Mais il faudra trouver de nouveaux incitatifs pour les prochains soupers.

SEMAINE DE RELÂCHE ET OFFRES D'EMPLOIS

Un document vous parviendra sous peu par la poste pour les inscriptions de la semaine de relâche, de même que de l'information sur les offres d'emplois pour les activités de terrain de jeux.

HORAIRE PATINOIRE

L'horaire ci-contre est effectif toute la saison. Profitez des belles conditions de glace et sachez que l'installation même temporaire de la roulotte offre un abri bien chauffé quelque soit la température extérieure.

JEAN-MARIE BRISSON
TECHNICIEN EN LOISIRS ET CULTURE
418 867-1781 POSTE 5

Voir photos du Carnaval 2018 en pages 11 et 12

HORAIRE DE LA PATINOIRE



HORAIRE RÉGULIER HIVER 2017-2018



JEUDI	16h00 à 18h00 20h00 à 21h00
VENDREDI	16h00 à 21h00
SAMEDI	12h00 à 17h00 18h00 à 21h00
DIMANCHE	12h00 à 17h00 18h00 à 21h00

DU 8 AU 11 FÉVRIER
2018 - 6^e édition

BIENVENUE **DANS LA TÊTE DE :**

« *Vues dans la tête de...* », c'est une invitation à plonger dans la tête d'un réalisateur, pour voir le cinéma à travers son regard. Tout au long de l'événement, vous aurez donc la chance de voir les films « coups d'oeur » du parain, ainsi que de rencontrer ses invités.



En plus de présenter *Trotteur*, son court métrage maintes fois décoré, et son plus récent film *Pieds nus dans l'aube*, une chronique familiale inspirée du premier roman de son père Félix, **Francis Leclerc** assistera à une rétrospective de son œuvre en ouverture du festival.

Ses deux premiers longs métrages, *Mémoires affectives* et *Une jeune fille à la fenêtre*, composeront ce programme double.

Sa complice **Isabelle Malenfant**, la monteuse qui donne le rythme à la plupart de ses projets, sera à ses côtés.

Informations et images tirées du site www.vuesrdl.com, du no de janvier de *La Rumeur du Loup* et de la *Programmation officielle* du Festival du film de Rivière-du-Loup.



Le vendredi soir, la comédie déjantée *Prank* prendra le grand écran d'assaut, en présence du coscénariste **Éric K. Boulianne** (*De père en flic 2*, *SNL Québec*, *Les pêcheurs*). Cette histoire d'adolescents qui tuent le temps avec leur cellulaire a été retenue à la Semaine de la critique de la Mostra de Venise en 2016 et a remporté le prix du meilleur premier film aux Rendez-vous du cinéma québécois en 2017.

Larissa Corriveau (*Nelly*, *Marche à l'ombre*) fera découvrir juste avant son court métrage *Une visite*, qui a déjà récolté des applaudissements en Grèce, en Albanie, en Islande, au Liban et en Égypte.

Le samedi après-midi, la comédienne **Laurence Leboeuf** (*La petite reine*, *Ma fille, mon ange*) sera à la fois dans la salle et sur l'écran du Cinéma Princesse pour accompagner le délirant film de science-fiction *Turbo Kid*, qui a connu une carrière à fond de train sur le circuit international depuis sa sortie en 2015, avec des sauts aux festivals de Sundance et South By Southwest notamment.

Le dimanche après-midi, la réalisatrice **Julie Lambert** proposera une incursion en forêt avec ces femmes qui manient la carabine et traquent le gibier avec son documentaire *Un film de chasse de filles*.

Deux classiques sortis des archives de l'Office national du film serviront de goûteux apéritifs lors des représentations en après-midi : *Un jeu si simple*, de Gilles Groulx, et *L'âge de la machine*, de Gilles Carle.

Grâce à la collaboration de l'Association des concessionnaires d'automobiles et de camions de Rivière-du-Loup, les familles pourront de nouveau assister à une projection gratuite, le dimanche matin. À la suggestion de Francis Leclerc, les parents pourront ainsi partager avec leurs enfants la douce délinquance de *La folle journée de Ferris Bueller*, film-culte des années 1980.



Tout cela se déroulera au Cinéma Princesse et à la maison de la Culture de RdL.

Pour la programmation complète et les coûts, consultez : www.vuesrdl.com

VOICI CE QUI VOUS A ÉTÉ CONCOCTÉ DANS LA PROCHAINE «RUMEUR DU LOUP»



La Rumeur du Loup

31 janvier, à 11:04 ·

PARTAGEZ !!!

La Rumeur de février est partie se faire faire une beauté chez l'imprimeur !

On vous la livre la semaine prochaine autour du mercredi 7 février !

Voici ce qu'on vous a concocté !

👉 Dossier principal sur les nouveaux arrivants

- 1- Deux articles en collaboration avec Immigration Rivière-du-Loup et avec Place aux jeunes Rivière-du-Loup/Les Basques
- 2- Une entrevue faite par Isabelle Gallard avec Papa Noël sur la Boutique africaine chez Papa Noel
- 3- Deux articles en collaboration avec L'INNÉ-Dit
- 4- Une entrevue de Josée-Ann Dumais avec des travailleurs autonomes qui ont choisi de vivre ici, en région !
- 5- Un article de Manue Moffet et son superbe projet réalisé dans la cadre de sa formation au PEI avec les nouvelles familles de RDL
- 6- Un article d'Andréanne Martin : Inviter le MONDE dans votre assiette !
- 7- Une article de la Chambre de commerce MRC RDL: L'immigration est-elle la solution ?
- 8- ET PLUS !!!!

👉 Dossier Saint-Valentin CRUNCHY

- 1- Un article sur Conversation avec mon pénis
- 2- 4 pages sur Manoir d'Éros
- 3- Une entrevue avec Vagin Connaisseur

👉 Dossier culturel

- 1- Une entrevue avec mme Marie Collin pour souligner le 50e anniversaire de Télé-Québec, qui aura lieu le 22 février
- 2- Un article sur le théâtre communautaire de Dominique Malacort, accompagné des magnifiques illustrations d'Aprilus
- 3- 2 pages sur Charlie Bilodeau, vu par nulle autre que sa soeur Marilie Bilodeau (c'est exquis !)

ET PLUSSSSSS!

Photo : Catherine Roy Photographe



 **Desjardins**
Caisse de Viger et Villeray
Siège social
91, rue St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte G0L 1K0

Courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 1 000 \$ en bonification REER ou CELI.

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Un total de 8 tirages : plus vous cotisez tôt, plus vous avez de chances de gagner.

Et on double le prix si vous cotisez pour la première fois chez Desjardins!

Communiquez sans tarder à votre caisse au 418 898-2061 pour planifier une rencontre avec votre conseiller dans l'un de nos 6 centres de services ou consultez le www.desjardins.com

Date limite : 1^{er} mars 2018



Des bourses pour toutes les études postsecondaires. Dans tous les programmes.

La Fondation Desjardins offre des **bourses d'études** à tous les étudiants de niveau postsecondaire, peu importe la discipline. Que vous vous démarquiez par votre persévérance scolaire ou votre implication dans la communauté, vous avez jusqu'au **19 février 2018** pour soumettre votre candidature au www.desjardins.com



Chronique d'un oiseau migrateur...

-3-

Mélanie
Belliveau-Roy

Avant, je ne « sentais » pas les autres. J'avais l'impression que les gens ne parlant pas la même langue que moi étaient froids et qu'on ne pourrait jamais avoir de vrais échanges, ni même tisser des liens sincères.

QUAND TOMBE LA BARRIÈRE LINGUISTIQUE

Et puis la barrière est tombée. J'ai commencé à ressentir une connexion avec ces gens. Vraiment ! Ce que je sens va au-delà des mots. **Je perçois l'intention derrière.** J'ai développé mes capacités à comprendre, peu importe le dialecte. Généralement, je comprends mieux si l'on discute dans une langue que j'ai davantage apprise, mais lorsque je suis allée en Italie (et qu'on me parlait italien alors que c'était mon premier contact), j'ai quand même pu saisir ce qu'on voulait me dire. Autre atout essentiel, **il faut aimer se lancer dans l'inconnu**, à l'aventure ! C'est une sorte de jeu que d'apprendre sur le tas. L'immersion.

Nul besoin de s'exprimer dans sa langue natale pour avoir des partages profonds : voilà ce que j'ai découvert. Si je comprends moins les mots, **je ressens l'autre.** Ça m'a vraiment impressionnée de vivre ça. J'adore cette manière de découvrir les autres. Et puis **l'immersion fait son travail et la langue devient plus facile à parler avec le temps.**

Des liens se créent. Que l'on soit Argentin, Italien, Anglais, Américain, Brésilien... ça n'a aucune importance.

Pendant les repas du soir, dans les auberges du *Camino de Santiago* (chemin de pèlerinage traversant l'Espagne), de petits groupes de discussion (en espagnol, français, anglais, italien, portugais, allemand, danois...) se formaient, au début, autour de la table. Puis, **à un moment donné, tout le monde se mettait à parler ensemble**, en anglais, certains se débrouillant avec quelques mots de dépannage. On devient curieux tout de même... ^^



Rapidement, on en vient à s'équilibrer.
Peu à peu, on s'attache...
Une amitié sincère se développe...



Puis on repart...

Je vous reviens en avril ...
MBR



1^{ère} PARTIE

LA VIE DE GREY OWL «CHOUETTE GRISE»

Les aventures de l'adolescent et du jeune homme devenu Grey Owl.

Archie réussissait bien en anglais, en français et en chimie, mais dans les autres matières, ses notes étaient médiocres. Sa tante Ada

l'autorisa à quitter l'école dès l'âge de 15 ans, pour aller travailler comme commis dans un dépôt de bois d'œuvre local où il était connu pour ses blagues, en fabriquant de petites bombes communément appelées *pétards*. Avec un ami il pratiquait l'art du lancer au couteau. Grâce à ses lectures constantes et ses balades en pleine nature autour de Hastings, son admiration pour les Amérindiens grandit, à un point tel qu'il souhaitait aller vivre avec eux dans la forêt canadienne. Lorsqu'il eut 17 ans, il persuada tante Ada de le laisser partir.

Il s'embarqua pour Halifax N.E. en mars 1906 et, de là, voyagea jusqu'à Toronto où il travailla pendant quelque temps afin d'amasser de l'argent pour son voyage dans le Nord. Il prit le train d'abord au Qué-

bec, près de la rivière des Outaouais puis, quelques mois plus tard, se rendit plus loin vers l'ouest, où résidait une petite communauté de Sauteux. Ce jeune Anglais curieux fut accueilli par la famille John Egwuna. La nièce de ce dernier, Angèle, lui enseigna leur langue et lui apprit à canoter et à tendre des pièges. Ils se marièrent en 1910 au cours d'une cérémonie chrétienne, mais au bout d'un an à peine, dépourvu d'un modèle de famille normale, il se conduisit comme son père et abandonna sa femme et leur fille nouveau-née, Agnès.

Saviez-vous que Grey Owl a passé trois ans dans notre région? De 1928 à 1931. Après un bref passage de quelques jours à Cacouna, il se rendit sur le bord du lac Touladi, situé dans ce qu'on appelle aujourd'hui le parc National du Témiscouata, où il écrivit ses deux premiers livres. Suivez-nous donc dans nos prochaines chroniques pour connaître la suite de cette belle aventure.

2^e Partie dans votre prochain numéro:
Ses nouvelles conquêtes et péripéties.

Ginette Legendre, chercheuse métisse.

* À 17 ans, Archibald a quitté l'Angleterre pour se rendre au Canada, vivre avec les Ojibwas dans le nord de l'Ontario et apprendre leurs connaissances linguistiques et leurs traditions.

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE

45

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

DES PIÈGES À ÉVITER

BANAL

1. AU SENS PROPRE, le masculin pluriel est «**banaux**».
2. AU SENS FIGURÉ, le masculin pluriel est «**banals**».
Ex. 1 - *Les fours banaux du Moyen-Âge.*
Ex. 2 - *Les propos banals de mon voisin.*

DÉCRÉPI

Un mur est décrépi (sens propre). Un vieillard est décrépit (sens figuré). Une vieille femme est décrépité. Un chêne décrépit (extension de sens).
Ex. *Des femmes ridées, fatiguées, décrépites.*

DEUXIÈME

On utilise **deuxième** s'il existe un **troisième**, **quatrième**, **cinquième** etc. On emploie **second** dans le cas contraire.
Ex. 1 - *J'habite le deuxième étage (il y a un troisième étage, un quatrième...).* Ex. 2 - *Le Second Empire s'est terminé en 1870 (il n'y a pas eu de troisième empire).*

DURANT

Durant exprime une durée continue. **Pendant** marque une durée qui peut être interrompue. Ex. 1 - *Durant la semaine, il a été malade (c'est-à-dire toute la semaine).*
Ex. 2 - *Pendant le mois dernier, il a été malade trois fois.*

FINAL

L'adjectif qualificatif «final» peut se terminer indifféremment, au masculin pluriel, par «-als» ou «-aux». Les dictionnaires semblent confirmer que si les écrivains préfèrent généralement la forme **finals**, les économistes (et les traducteurs) penchent nettement plus vers la forme **finaux**.

IGNORER

Attention à la double négation. Deux négations équivalent à une affirmation. Ainsi, «Vous n'êtes pas sans ignorer que...» signifie: «Vous ignorez que...», alors que «Vous n'êtes pas sans savoir que...» signifie: «Vous savez que...».

POMMES

«Tomber dans les pommes» serait la déformation de «tomber dans les pâmes», le terme «pâmes» étant lui-même dérivé de «spasme», convulsion qui peut accompagner l'évanouissement.

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2016

Tous les conseillers sont présents.

RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

pour un montant total de 103 171,80 \$ à même le fonds général.

Monsieur Rémi Beaulieu, conseiller no. 2, se retire pour le point.

CORRESPONDANCE

Don à la Fabrique de Cacouna pour l'impression du feuillet paroissial 2018 au montant de 150,00\$.

Commandite de 50,00\$ pour l'album des finissants du Coll. Notre-Dame de R-du-L.

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent pour se familiariser avec la gestion d'un budget municipal. Invitation. La conseillère Danielle Gagné assistera à la rencontre d'information qui se tiendra le vendredi 1er décembre de 13 h30 à 16 h30, à la MRC.

Ministère des transports – Accepte de rencontrer les représentants de la Commission régionale du port de Gros-Cacouna en ce qui a trait au transfert des installations portuaires de Transport Canada.

Ministère de la sécurité publique – Remerciement semaine de prévention.

Table de concertation des groupes des femmes du Bas-Saint-Laurent – Lettres de félicitations pour féliciter mesdames Ghislaine Daris, Francine Côté, Suzanne Rhéaume et Danielle Gagné pour leur élection à titre de mairesse et conseillères.

Ministère des Affaires municipales – Acceptation de la programmation TECQ 2014-2018

Conseil national des lignes aériennes du Canada – Demande d'appui.

ATTENDU QUE les médias rapportent que le gouvernement du Canada envisage activement de vendre les aéroports du Canada à des sociétés à but lucratif afin de réaliser un gain financier unique;

ATTENDU QUE l'expérience internationale démontre que la privatisation des aéroports s'est souvent soldée par une augmentation des frais et une diminution des services pour les voyageurs et les compagnies aériennes dans une tentative de maximiser le rendement;

ATTENDU QU'un tel résultat aurait une incidence négative sur les collectivités de toutes tailles à l'échelle du Canada en augmentant le coût du transport aérien et en réduisant les services;

ATTENDU QU'au cours de la dernière décennie nous avons assisté à une hausse massive du nombre de Canadiens qui utilisent le transport aérien pour rencontrer leurs proches, prendre des vacances bien méritées et explorer le pays, ou aider à

créer des emplois;

ATTENDU QUE toute hausse des tarifs du transport aérien résultant d'une privatisation des aéroports constituerait une taxe inéquitable sur la classe moyenne du Canada;

EN CONSÉQUENCE le conseil exhorte la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à aborder cette question dans un débat d'urgence à la prochaine réunion de son Conseil national d'administration.

Info-Dimanche – Acceptation d'une publicité de 150.\$ dans le cadre de la publication « Camping des Passereaux » du journal Info-Dimanche.

Dépôt d'une lettre de Hugues Guerette inc. nous indiquant quelques problématiques pour le déneigement :

La rue Monseigneur Landry ainsi que la rue Beaupré sont encombrés par des branches d'arbres qui ne laissent pas la place nécessaire à la circulation d'un camion de déneigement et qui ne permettent pas un déneigement pleine largeur;

La bordure située du côté nord de la Côte Roy fait en sorte que le camion ne pourra croiser d'autres véhicules et ne pourra reculer sous aucune considération à cet endroit.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal – Horaire des Séances ordinaires 2018. Ces séances débiteront à 19 h 30 à la salle municipale située au, 415 rue de l'Église à Cacouna.

8 janvier, 5 février, 5 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin, 9 juillet 2018, 6 août, 10 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre.

Conseil municipal – Désignations

Madame Francine Côté, est nommée représentante du conseil au sein de la MRC de Rivière-du-Loup en l'absence de madame Ghislaine Daris, mairesse.

Monsieur Bruno Gagnon, est nommé pro-maire pour la période de janvier à mars 2018;

madame Suzanne Rhéaume, pour la période d'avril à juin;

madame Danielle Gagné, pour la période de juillet à septembre;

monsieur Rémi Beaulieu, pour la période d'octobre à décembre 2018.

La Fédération Québécoise des Municipalités nous fait parvenir l'offre de service pour la formation intitulée « Le comportement éthique », formation obligatoire pour les élus. Le coût s'élève à 245 \$ +tx par inscription.

Madame Danielle Gagné, conseillère no. 1, suivra cette formation le 20 janvier 2018 à Trois-Pistoles.

Rencontre des maires. Autorisation est donnée à madame Ghislaine Daris, mairesse, à y participer le mercredi 17 janvier 2018 au Centre Bombardier de La Pocatière, entre 17 h et 19 h;

Association des plus beaux villages du

Québec – Adhésion 2018 au coût de 1 596,75\$.

Indice des prix à la consommation – Taux pour 2018. 1 % sera le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent une majoration pour 2018.

Conseil municipal – Dons, marques d'hospitalité et autres avantages

Les membres du conseil n'ont déposé aucune déclaration qu'ils ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus soit la somme de 200\$.

MRC de Rivière-du-Loup – Quote-Parts 2018 - Dépôt de l'estimé des quotes-parts à verser par notre municipalité à la MRC pour l'année 2018 au montant de 257 590,00\$ et en revenus estimés à recevoir de 65 913,00\$.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie de novembre 2017 pour information.

TRAVAUX PUBLICS

Déneigement du site ornithologique – Acceptation de la soumission de Gilles Bérubé pour les hivers 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 aux coûts respectifs de 33,00, 33,66 et 34,33 la fois.

Déneigement des bornes fontaines sèches – Acceptation de la soumission de «Gazonnière Michaud inc. pour le déneigement des bornes incendie sur la route 291, la rue de l'Église et le Petit rang 2 pour les hivers 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, à 775, 785 et 795 pour un total de 2 355\$.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis de construction et certificats d'autorisation – Dépôt du rapport mensuel de novembre 2017

Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Qc – Adhésion 2018 au montant de 431,16 \$ t.i.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Dépôt du rapport mensuel de novembre 2017

Comité « Sur le chemin de l'école » - Présentation.

Lumières pour arbres de Noël – Offre de service de M. Carl Bastille pour l'installation d'un arbre de Noël avec les lumières ainsi qu'une couronne blanche pour un montant de 310,00 \$ avant taxes.

Patinoire extérieure – Autorisation de paiement des factures pour différents matériaux pour la patinoire extérieure temporaire au montant de 1 685.96 \$ avant taxes. Patinoire extérieure. Locations:

- la soumission de Gaudreau pour la loca-

tion d'une toilette sèche pour un montant total de 1888,72\$ avant taxes pour quatre (4) mois.

- la soumission de Maisons Ouellet pour la location d'une roulotte pour la patinoire extérieure temporaire pour un montant de 1840,00\$ avant taxes.

Éclairage : autorisation de mandater un électricien afin de faire effectuer le branchement de la roulotte mobile de la patinoire extérieure temporaire sur le réseau électrique et le branchement des tours d'éclairage situés autour de la patinoire.

FINANCES

Conseil municipal – Rapport 2017 de la mairesse. Dépôt du rapport pour information.

AFFAIRES JURIDIQUES

Adoption du Règlement no. 97-17 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale,

Adoption du Règlement no. 93-17 sur le zonage, consistant entre autres :

- à ajouter le paragraphe suivant à la fin de l'article 8.2.1.7 - Vente de biens d'utilité domestique (vente de garage): « Un certifi-

cat d'autorisation pourra toutefois être émis pour une vente de garage ou un encan ne dépassant pas deux jours hors de ces périodes. Un seul certificat d'autorisation pourra être émis par résidence pour une année civile. Aucun certificat d'autorisation n'est nécessaire pour une vente de garage se déroulant la fin de semaine de la fête des voisins au début juin ».

- à ajouter le paragraphe suivant à la fin de l'article 9.3.2 - Matériaux interdits : « Dans le périmètre urbain, aucun câble d'acier, ou corde tendue entre deux points d'attache ne pourra être utilisée pour bloquer l'accès à un chemin. Hors du périmètre urbain, une telle entrave d'accès devra obligatoirement être munie de deux réflecteurs triangulaires d'au moins 25 cm de haut. Les réflecteurs devront être visibles de part et d'autre depuis le chemin ».

- plus quelques autres modifications d'usages et de limites selon les zones.

(Vous pouvez en trouver les détails au bureau municipal et sur le site Web de la Municipalité.)

Règlement de taxation 2018 – Avis de motion

Règlement sur la rémunération des élus No 98-17. Pour l'exercice financier 2018, la rémunération des élus municipaux sera majorée de la façon suivante, sur une base annuelle :

Maire : passe de 8 830\$ à 13 245\$ (diff. de 4 415\$)

Allocation dépenses : de 4 415\$ à 6 623\$ (diff. de 2 208\$)

Conseillers : de 2 943\$ à 4 415\$ (diff. de 1 472\$)

Allocation dépenses : de 1 472\$ à 2 208\$ (diff. de 736\$)

Avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.

Les montants mentionnés seront indexés au pourcentage d'augmentation du coût de la vie (IPC) à chaque année, par résolution du conseil municipal.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – 8 janvier 2017 à 19h30

Séance extraordinaire du conseil (Budget 2018) – 21 décembre 2017 à 19h30

AFFAIRES NOUVELLES

Entente Cénacle – Autorisation opinion juridique. Le conseil autorise le directeur général à demander une opinion juridique sur la taxation foncière concernant la maison de prière Le Cénacle.

Rue Beaupré – Facture supplémentaire Le conseil autorise la municipalité à payer la facture supplémentaire de Gervais Dubé inc. pour l'enlèvement d'une bordure sur la rue Beaupré au montant de 1058,86\$ avant taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mot de la mairesse



Bonjour,

C'était le jour de la marmotte le 2 février. On nous prévoit un printemps hâtif. C'est ce que nous souhaitons après un hiver difficile. D'autre part, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui m'ont fait parvenir des mots de réconfort suite à ma chute accidentelle. Je peux vous dire que je vais beaucoup mieux et que le retour au travail se fait progressivement.

Nous continuons à être très vigilants suite à notre demande de subvention concernant la construction du bâtiment des loisirs. Les discussions avec M. Jean D'amour face à ce projet se poursuivent pour que la construction débute en début de printemps.

Je tiens à remercier la participation en grand nombre des citoyens au Carnaval de Cacouna et à souligner le travail des bénévoles qui contribuent à la réussite de l'événement ainsi que les employés de la municipalité.

En terminant, je vous annonce le départ de notre directeur général Cédric Gagnon depuis vendredi le 2 février. Il effectuera un retour au travail dans sa région natale. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Madame Carole Pigeon a donc pris la relève depuis le 31 janvier comme nouvelle directrice générale à la municipalité de Cacouna.

*Sincères remerciements à tous!
Ghislaine Daris*

Prendre un rendez-vous ou faire une demande de permis en ligne

Il est désormais possible de prendre un rendez-vous avec l'inspecteur en bâtiments directement depuis le site internet de la municipalité. Rendez-vous sur la page de l'**URBANISME** et vous y trouverez un bouton permettant de prendre votre rendez-vous, **Les rendez-vous, sauf exception, peuvent être pris entre midi et 16h les mardi et jeudi.**

De plus, d'ici la fin février, un formulaire permettant d'initier une demande de permis sera disponible au même endroit. Ce formulaire regroupera vos informations et les informations relatives à la demande de permis que vous présentez. Nous pourrions par la suite vous rencontrer ou vous téléphoner pour compléter le dossier.

Des changements à prévoir pour les propriétaires de résidences et de terrain à proximité du fleuve

Je vous parle, à l'occasion, de la santé de la bande côtière de Cacouna par rapport aux effets de l'érosion et aux assauts du fleuve Saint-Laurent.

Si la majeure partie de la bande côtière réagit malgré tout assez bien aux conditions climatiques des dernières années, il nous faut malgré tout constater que les épisodes extrêmes sont de plus en plus nombreux.

Afin de protéger la sécurité des citoyens et de leurs biens, nous avons déjà resserré volontairement les conditions de construction à proximité du fleuve en 2012. Ces conditions peuvent être levées dans certains cas par une expertise signée par un ingénieur qui vient garantir la sécurité des installations. Ceci fonctionne assez bien jusqu'ici mais nous étions conscients qu'il était question d'une mesure de transition, en attendant que des consignes provenant du Gouvernement du Québec viennent établir d'autres normes.

Nous ne connaissons ni le jour, ni le mois, ni l'année, non plus que nous ne connaissons quelles seront les dispositions qui s'appliqueront. Mais nous savons que les règles s'appliquant aux +/- 130 propriétés côtières de la municipalité seront bientôt plus strictes.

Certaines Municipalités régionales du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont déjà adopté des règles s'appliquant au littoral côtier. Une tendance lourde depuis juin dernier est de passer par l'application d'un « cadre normatif » qui est dicté par le Ministère de la Sécurité Publique en fonction des réalités terrain de chaque MRC. La Sécurité Publique s'appuie dans ses démarches sur des relevés effectués par l'université du Québec à Rimouski au cours des 20 dernières années. La MRC d'Avignon, dans la Baie des Chaleurs, a été la première à mettre en place un tel cadre normatif. S'il est très contraignant il assure néanmoins de façon efficace la sécurité des citoyens et de leurs biens.

La lecture des risques côtiers est beaucoup plus difficile à faire dans notre secteur et il est possible que les mesures de protection soient plus générales, donc parfois injustes. Une chose est toutefois prévisible c'est que certains terrains ne seront plus constructibles, que certaines résidences seront plus coûteuses à agrandir ou à rénover et que tous devront désormais tenir compte de la présence du fleuve à proximité.

Les rues privées

J'ai un grand terrain, puis-je faire une rue privée pour pouvoir le séparer en plusieurs lots?

Non. Une rue privée est un aménagement issu du passé ici à Cacouna. Notre réglementation ne permet plus de créer de telles rues. Désormais, tout projet de lotissement de plusieurs terrains doit se faire le long d'une rue privée déjà existante ou encore le long d'une rue publique.

Si vous désirez lotir votre terrain, vous devez d'abord vous entendre avec la municipalité (et les ministères concernés) pour céder l'emprise de rue et pour que le tout soit conforme aux règlements et loi applicables.



LA PATINOIRE ET SON ABRI-ROULOTTE



Lancement du concours de la première Semaine québécoise intergénérationnelle !



La première édition de la Semaine québécoise intergénérationnelle se tiendra du 20 au 26 mai 2018 : un événement à ne pas manquer !

Depuis sa création en 1987 et pendant trente ans, la Semaine *L'amitié n'a pas d'âge* a permis à de multiples organismes intéressés par le rapprochement intergénérationnel de faire connaître leurs activités. En 2018, la **Semaine québécoise intergénérationnelle** poursuivra cette mission.

À cette occasion, **Intergénération Québec** organise un grand concours intergénérationnel québécois afin de valoriser et promouvoir les initiatives qui favorisent le rapprochement entre les générations à travers le Québec. Bibliothèques, écoles, organismes communautaires, municipalités, résidences, entreprises ou citoyens, le **concours est ouvert à tous!**

Intergénération Québec est un organisme à but non lucratif provincial dont la mission est de favoriser le rapprochement entre les générations pour le développement d'une société ouverte, inclusive et solidaire.

Vous avez mis en place une activité intergénérationnelle entre juin 2017 et mai 2018?

Alors, faites connaître votre projet et inscrivez-vous avant le dimanche 18 mars, en remplissant le formulaire d'inscription directement sur le site internet : intergenerationsquebec.org

Ce concours permet de récompenser des initiatives qui se sont démarquées pendant l'année à travers l'ensemble du Québec. **En 2018, pourquoi pas mettre en valeur votre région?**

BESOIN D'AIDE POUR :
*compléter un formulaire,
rédiger une lettre
ou lire un document?*

L'ÉCRIVAINNE PUBLIQUE
*peut vous aider, gratuitement
et en toute confidentialité.*



**NOUVEAU SERVICE À RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCRIVAINNE PUBLIQUE**

**AU BUREAU
D'ABC DES PORTAGES,
les mercredis AM
entre 9 h et 12 h.**

**SUR RENDEZ-VOUS :
ABC des Portages
418 862-9998**

Appel de projets



FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES 2018 DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

La MRC de Rivière-du-Loup est actuellement en appel de projets dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles 2018. Le fonds dispose d'une enveloppe annuelle de 21 000 \$. Le ou les projets choisis, doivent être élaborés par un organisme de la MRC de Rivière-du-Loup. Les projets culturels doivent se dérouler sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Les organismes intéressés à déposer un projet culturel ont **jusqu'au 16 février, 17 heures** pour le faire.

Pour obtenir les critères d'évaluation ainsi que le formulaire d'inscription, visitez le www.riviereduloup.ca et cliquez sur l'icône Fonds d'initiatives culturelles appels de projets 2017 ou communiquez avec Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications, au **418 867-2485 poste 240**.

Le Fonds d'initiatives culturelles est soutenu via l'entente de développement culturel Ville-MRC de Rivière-du-Loup 2018.



Photos Yvan Roy

**Le comité
d'accompagnement
La Source**

est un organisme à but non lucratif offrant des services gratuits d'accompagnement en soins palliatifs, en fin de vie et visites d'amitié spécialisées.

Nos services sont offerts par des bénévoles formés et qualifiés. **La Source est en recherche constante de nouveaux bénévoles.**

Si votre expérience de vie, vos qualifications ou vos qualités personnelles d'écoute, de présence et de respect de l'autre vous orientent vers l'accompagnement des gens, n'hésitez pas à joindre la meilleure équipe!

418-867-4827

comitelasource89@gmail.com

*Il y a mille façons de donner
et il y a la nôtre!*

À LA
**BIBLIO
ÉMILE-
NELLIGAN**

DE
CACOUNA

**MARDI
20
FÉVRIER
19H00**

CONFÉRENCE-TÉMOIGNAGE

avec *Odile Malenfant* à la
BIBLIO ÉMILE-NELLIGAN



ODILE MALENFANT

**AFFRONTER
LA TEMPÊTE**

*Pour faire suite
à la sortie
récente de son
livre, l'auteur,
Odile Malenfant,
viendra nous
partager comment,
après un cancer
des plus virulents,
elle a pu AFFRONTER
LA TEMPÊTE
en gardant l'espoir
toujours vivant.*



ENTRÉE GRATUITE

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

AVIS AUX CHERCHEURS



BAnQ a numérisé et mis en ligne 10 greffes de notaires ayant pratiqué dans le District de Rimouski pendant le XIX^e siècle. À noter que certains d'entre eux ont aussi pratiqué dans le Kamouraska et en Gaspésie. Nous vous invitons à nous consulter afin que nous puissions vous outiller dans vos recherches.

Voici la liste et les liens qui vous permettront d'accéder aux répertoires et aux actes notariés via notre portail Web :

- **Gauvreau, Pierre-Louis / 1849-1884**
District de Rimouski (CN101, S8)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S8

- **Jean, Auguste-Honoré / 1871-1872**
District de Rimouski (CN101, S9)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S9

- **Lapointe, Charles-François / 1867-1878**
District de Rimouski (CN101, S10)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S10

- **Laroche, Louis-Sifroy / 1875-1883**
District de Rimouski (CN101, S11)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S11

- **Martin, Jean-Baptiste / 1859-1883**
District de Rimouski (CN101, S12)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S12

- **Martin, Octave / 1863-1880**
District de Rimouski (CN101, S13)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S13

- **Michaud, Edouard / 1826-1872**
District de Rimouski (CN101, S14)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S14

- **Ouellet, Rémy / 1830-1882**
District de Rimouski (CN101, S15)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S15

- **Reeves, Jacques James / 1834-1854**
District de Rimouski (CN101, S16)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S16

- **Roy, Joseph / 1844-1853**
District de Rimouski (CN101, S17)
http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=01R_CN101S17

L'équipe de BAnQ Rimouski vous souhaite d'excellentes recherches. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Guillaume Marsan,
Archiviste - Coordonnateur,
Direction de l'est du Québec, BANQ
Édifice Louis-Joseph-Moreault
337, rue Moreault - CP 9, SS-01
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Téléphone : 418 727-3500 poste 6316
Sans frais : 1 800 363-9028
Télécopieur : 418 727-3739
guillaume.marsan@banq.qc.ca
www.banq.qc.ca

LA PAGE SANTÉ

La naloxone.

Les dérivés de l'opium, tels la morphine, la codéine et plus récemment le fentanyl sont utilisés en médecine depuis longtemps pour traiter des douleurs diverses. Un usage illicite, non contrôlé de ces stupéfiants existe également. Des saisies de narcotiques comprennent régulièrement tant de l'héroïne que des opiacés pharmaceutiques. Le mésusage de ces médicaments, de même que l'usage qu'en font les utilisateurs de drogues intraveineuses peut entraîner une forte dépendance, ainsi que des effets secondaires sérieux. L'intoxication aux narcotiques est potentiellement mortelle, ce qui en fait un enjeu de santé publique important, discuté encore récemment dans les grands médias.

Un antidote aux opiacés, la naloxone, peut sauver la vie d'une personne en situation de surdose. La naloxone est administrée avec succès dans les urgences des hôpitaux depuis longtemps et vient bloquer l'accès de la substance en cause au récepteur opiacé renversant ainsi la narcose. Seules les surdoses de substances de la famille des opiacés peuvent être renversées par la naloxone. Un changement réglementaire permet dorénavant à la population de se procurer la naloxone directement à la pharmacie pour une administration

à un proche en situation de surdose. Il est de circonstance de souligner qu'une surdose d'opiacé peut également survenir pendant un épisode de soins aigus, de douleurs chroniques ou dans le cadre de soins palliatifs.

La naloxone est administrée par injection et doit donc faire l'objet d'un enseignement particulier pour les manipulations requises, le prélèvement du médicament et l'injection elle-même. Le matériel nécessaire à son administration sera également fourni par la pharmacie le cas échéant.

La solution à la crise nationale des opiacées qui a court présentement ne saurait être unique. Plusieurs intervenants ont leur rôle à jouer et même si la répression est nécessaire afin de limiter le trafic de stupéfiants, il faut garder en tête que les premières victimes sont souvent les utilisateurs et leurs proches. Dans cet optique, une plus grande disponibilité de l'antidote à la surdose est une avancée qui saura

sauver des vies. La réhabilitation des usagers ne pourrait se faire si ceux-ci ont connu une issue fatale.

Le pharmacien, en ayant la possibilité de fournir cet antidote, peut contribuer à le rendre plus disponible. D'autre part, il a également la responsabilité d'assurer le suivi et une saine utilisation des narcotiques d'ordonnance qu'il délivre. Cette surveillance se traduit parfois en une restriction de la quantité de comprimés servis ou un suivi étroit de la fréquence des renouvellements.

Le traitement de la douleur, particulièrement de la douleur chronique, est complexe et nécessite souvent l'utilisation de plus d'une classe thérapeutique afin de limiter, justement, l'usage à long terme de fortes doses de narcotiques. Les différentes approches thérapeutiques de la douleur chronique pourront faire l'objet d'une chronique subséquente.

Philippe Lépicier PhD,
pharmacien



**Pharmacie
Lépicier, Miousse et associés**

Heures d'ouverture

Lundi-vendredi
9h00 à 18h00

Mercredi: 9h00 à 20h00

Bas St-Laurent Pharma
535, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418-867-3569
Télécopieur : 418-867-3588


Philippe Lépicier et
Marie-Hélène Miousse
pharmaciens propriétaires

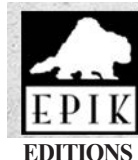
AVIS À LA POPULATION DE CACOUNA

**Le Dr François Gougoux
prendra sa retraite
le 30 juin 2018,
après 50 ans de
profession médicale,
dont 41 ans à Cacouna.**



*Merci pour votre support.
Ce fut un plaisir de vous servir.*


François Gougoux, m.d.



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES

MARCHÉ DESBIENS & FILS, LA BELLE ANTIQUAIRE,
DÉPANNEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:

journalepik.com - epik@videotron.ca



FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DES ACV

D'ici la fin de février, des bénévoles passeront chez vous pour amasser des sous au profit de la Fondation. Ces maladies sont susceptibles de toucher des membres de chacune de nos familles: ils pourront sans aucun doute profiter des retombées de ce qui sera réalisé par ces dons.

Si vous êtes intéressés à donner un coup de main, quelques heures occasionnelles, pour cette collecte chez nous,

S.V.P. contactez MARIA DÉGARIE,
responsable pour notre secteur,
au 418-862-3694.

babillard

J'achète vos vieux papiers... ... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

Richard Michaud
418.862.5671

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

Club des 50 ans et plus de Cacouna

SOIRÉE SOCIALE LE 2^e SAMEDI DE CHAQUE MOIS

Maria Dégarie, présidente
Roselle Dionne, secrétaire
Yvonnique Levesque, trésorière

RECHERCHE

Articles de cuir et
anciens colliers de perles ou autres,
laine à tricot, tiges de fibre de verre,
pour les recycler en
divers objets artistiques.

Contactez-moi (Sébastien)

CRÉATION SÉBAST
Art naïf Amérindien

Sébastien Desjardins
723 B Du Patrimoine
Cacouna, QC, G0L1G0
418 605-1636



AFFRONTER LA TEMPÊTE



CONFÉRENCE TÉMOIGNAGE

Ne manquez pas notre prochaine conférence avec Odile Malenfant qui se tiendra à la biblio mardi le 20 février à 19h00.

*Tous les détails
en page 13 de ce numéro.*

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE

Lundi : 19h00 à 20h30
Mercredi : 19h00 à 20h30
Jeudi : 15h30 à 16h30
Samedi : 10h00 à 11h00

EXPOSITIONS



«Tintin»

Cette exposition intéressera toute la famille, en proposant différentes ressources sur le célèbre reporter. Elle se veut également une prise de conscience sur un phénomène unique de l'art de la bande dessinée.

DES LIVRES POUR LA ST-VALENTIN

Sont présentement disponibles:

La Santé ! Le choix de vivre de Marie Lise Labonté - *Prenez vote santé en main!* de Dr Frédéric Saldmann - *Moments (extra) ordinaires* de Jean-Pier Gravel - *Aliments Remèdes* de Dr Sarah Brewer - *Vivre et mourir... Guérir!* de France Gauthier et plusieurs autres.

NOUVEAUX LIVRES

(S'ils sont déjà prêtés, vous pouvez les réserver...)

Plusieurs nouveaux livres pour jeunes et grands sont disponibles. Vous pouvez consulter la liste des livres arrivés depuis le 25 janvier (plus de 200) et provenant du Réseau des Bibliothèques. Elle est disponible dans le cartable mauve.

Vous pourrez les reconnaître dans les étagères par un point bleu collé sur le côté du livre.

Bonne lecture !

Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,
aux heures d'ouverture

Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.

Sur le chemin de l'école...

Journal EPIK - Février 2018

SAMEDI 28 JUILLET 2018
Salle paroissiale, 425, rue de l'Église, Cacouna



Rassemblement d'anciens enseignants et élèves de 50 ans et plus qui ont fréquenté le couvent, le collège ou une école de rang de Cacouna.

NOUVELLES DEPUIS LA DERNIÈRE PARUTION

Vendredi le 15 décembre, nous n'avions plus aucune place de libre pour les billets à 25\$!

Un gros merci à tous et à toutes pour votre intérêt, votre enthousiasme et votre soutien! Nous aussi nous avons hâte au 28 juillet!!

N'hésitez pas à aller voir notre site internet

www.cheminecolecacouna2018.weebly.com

et à y lire les quelques témoignages présents.

VOUS aussi, vous pouvez nous envoyer votre témoignage avec ou sans photo, soit par la poste à:

Sur le chemin de l'école, C.P. 2021, Cacouna, G0L-1G0

ou par courriel à: cheminecolecacouna2018@gmail.com

Au grand plaisir de lire vos récits!

ERRATUM: Les profits réalisés par le comité iront non pas à *Loisirs Kakou Inc*, tel que mentionné dans le dernier EPIK mais à *Centre-Jeunes Cacouna* et à *l'Ecole Vents et Marées*.

ERRATUM: Il n'y aura pas de vente de billets pour tirage.

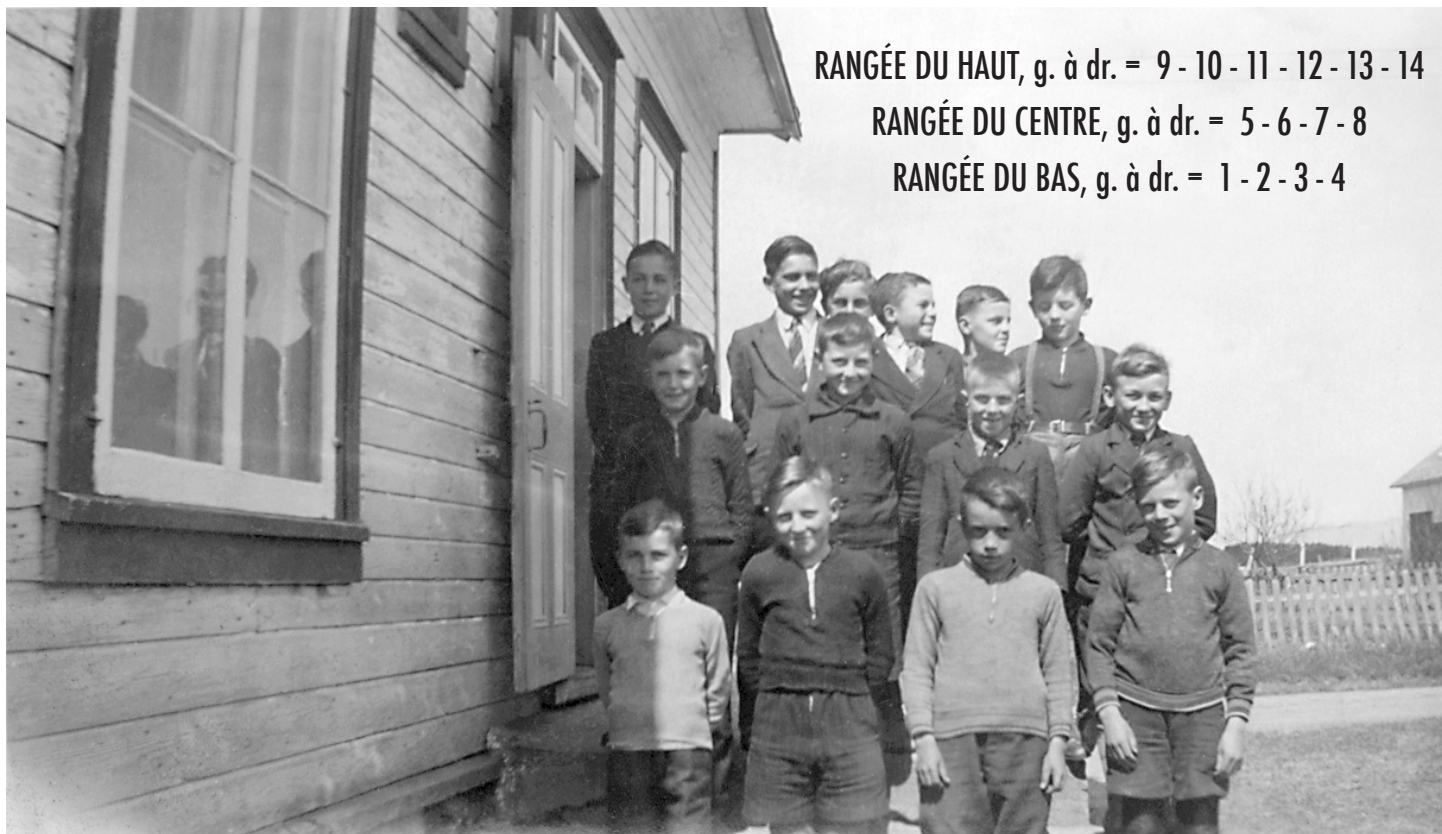
Par contre, quelques prix de présence seront attribués.

UN DÉFI VOUS EST LANCÉ: Saurez-vous identifier un ou plusieurs de ces 14 élèves de l'école modèle?

Cette photo a été prise vers 1945. Si vous croyez en reconnaître certains, s.v.p. communiquez le(s) nom(s)

et numéro(s) correspondant(s) par courriel à: cheminecolecacouna2018@gmail.com -

Ils pourront ainsi être identifiés à l'occasion de la rencontre. D'autres défis amicaux suivront... Merci de votre collaboration!



RANGÉE DU HAUT, g. à dr. = 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14

RANGÉE DU CENTRE, g. à dr. = 5 - 6 - 7 - 8

RANGÉE DU BAS, g. à dr. = 1 - 2 - 3 - 4

Les jeunes élèves de l'école modèle, vers 1945. Coll. Yvon Desjardins